

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE LIGUE

Séance du 30 mars 2021 en visioconférence

### Présents :

Président : Christophe PORTE

Philippe BOLMONT

Emmanuel LEGRY

Bernard SIMONIN

Françine GUTH

Jean-Claude LIEBON

Dominique THIRION

Françoise LAPICQUE

Anthony SCREMIN

### Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services

Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation

Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président Christophe PORTE ouvre la séance à 19h00 en remerciant les participants pour leur présence.

### **POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)**

Le Président, Christophe PORTE, annonce qu'il a effectué une visite du CREPS de Strasbourg le vendredi 26 mars dernier en compagnie du Directeur Général, Vincent BLANCHARD.

Cette visite a notamment été l'occasion pour eux d'échanger, en compagnie du Coordonnateur Technique Régional Guillaume SIMONIN, avec la nouvelle équipe de Direction du CREPS de Strasbourg et de se rendre compte de la grande qualité des nouvelles installations mises à leur disposition. Les échanges avec les responsables du CREPS se sont révélés très fructueux, plusieurs pistes de travail communes ont été envisagées.

Le Président fédéral Gilles ERB a également fait l'amitié d'un passage sur site à cette occasion.

Le Président fait ensuite un point sur l'actualité fédérale. Les dernières activités du Conseil Fédéral ont été principalement dédiées à la préparation de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 27 mars.

Un nouveau Directeur Technique National, Jean-Nicolas BARELIER, a été nommé et prendra officiellement ses fonctions le 2 avril prochain.

Le Président, Christophe PORTE, annonce enfin la tenue prochaine d'un Grenelle du Tennis de Table dans l'optique de préparer au mieux la reprise, en avril et mai 2021.

## **POINT 2 - POINT FINANCIER (Dominique THIRION)**

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, fait un comparatif entre l'état des comptes à dates approchantes entre 2020 et 2021.

Le budget annexe des manifestations est malheureusement à zéro, et le restera. Concernant le budget de fonctionnement, il est à noter que le Fonds de Solidarité de l'Etat pour octobre, novembre et décembre 2020 a été perçu, ce qui représente une somme de 25 673 €. Nous sommes en attente de réponse pour la période de janvier 2021 et pour faire les demandes ultérieures.

Les aides relatives à l'activité partielle devraient permettre de compenser la perte sur les prestations facturées normalement mais non effectuées cette saison.

Concernant les comptes clubs, Dominique THIRION indique que la situation est satisfaisante puisque le taux de recouvrement est actuellement de 91%. Il n'y a donc quasiment pas de dettes au niveau des clubs.

En conclusion, il est raisonnable de supposer que, sauf modification du système d'aides actuelles, le résultat financier de fin de saison sera positif et a minima proche de celui de l'an passé, soit entre 70 000 et 90 000 €.

Il est important d'avoir une vue la plus claire possible sur la santé financière de la Ligue avant d'aborder la nécessaire question des plans d'urgence ou de relance à venir.

## **POINT 3 - POINT DE SITUATION COVID ET APPROCHE LIGUE**

Le Président Christophe PORTE annonce tout d'abord que la FFTT a mis en œuvre les 4 axes suivants du plan de relance:

- Un axe « Service Fédéral dédié », dont font partie Françoise LAPICQUE et Pierre BLANCHARD, et dont l'objet est de répondre à l'ensemble des questions posées par les institutions, les clubs et les licenciés au sujet de la gestion de la crise sanitaire ;
- Un axe « Solidarité Financière » chargé notamment de mettre en place un fonds de solidarité pour les clubs en difficulté, et de réfléchir à des aides ultérieures. Celui-ci a d'ores et déjà proposé au Conseil Fédéral, qui a accepté, un remboursement du championnat par équipes à hauteur de 11/14<sup>ème</sup> ainsi que  $\frac{3}{4}$  du Critérium Fédéral ;
- Un axe « Communication » qui a acté la diffusion d'un kit gratuit et personnalisable à l'ensemble des clubs afin de les aider à attirer du public à la rentrée (affiches, flyers...) ;
- Un axe « Gestion Sportive » qui travaille sur le calendrier et les échéances sportives. L'ensemble des compétitions individuelles fédérales ont été annulées ou reportées et la décision sera prise le 2 avril concernant la poursuite du championnat national par équipes.

Avec ses éléments, et suite au courrier du Président Fédéral envoyé à tous les clubs le 22 mars, la Ligue va ainsi pouvoir désormais positionner ses échéances et prendre ses décisions.

Le Bureau de Ligue y a réfléchi par rapport à des prestations de service non effectuées et à un plan de relance pour la rentrée.

Après échanges et discussions, les propositions ci-après sont retenues et seront notamment débattues lors du Conseil de Ligue du 8 avril pour décision :

1/ Discussion sur le montant de l'enveloppe affectée au Plan d'urgence (niveau régional) :

- Choix 1 : alignement sur la décision fédérale (env. 53K€)  
3/4 de la quote-part reg CF  
et 11/14ème de la quote-part reg Chpt
- Choix 2 : Bonifier la décision fédérale (env. 68K€)  
Intégralité de la quote-part reg CF  
+ Intégralité de la quote-part reg Chpt
- Choix 3 : Bonifier la décision fédérale + part CF dep + solde Ligue du Fonds de Solidarité (env. 84K€)  
Intégralité de la quote-part reg et dep CF  
+ Intégralité de la quote-part reg Chpt  
+ Solde de la part Ligue restant dans le Fonds de Solidarité  
*La Ligue reprenant dans ses fonds le solde de la part CD restant dans le Fonds de Solidarité*

2/ Discussion sur la méthode de versement du Plan d'urgence (niveau régional) :

- Choix 1 : Avoir simple  
Retour direct selon les prestations non réalisées pour chaque club (3/4 CF et 11/14 Championnat), sous forme d'une aide correspondante (avoir) pour la saison 2021/2022
- Choix 2 : modèle mixte type Fonds de Solidarité 2020  
Sur demande et choix des clubs :
  - retour direct sous forme d'un avoir (voir choix 1),
  - ou dépôt d'une demande pour financer des actions liées à la relance (appel à projet)
- Choix 3 : uniquement dépôt de demande (appel à projet)  
Financement uniquement sur dépôt de demande pour financer des actions liées à la relance

3/ Discussion sur les décisions sportives à prendre au niveau régional :

Proposition d'alignement sur les décisions fédérales, et donc d'arrêt des épreuves individuelles et par équipes de la saison en cours.

4/ Discussion sur des décisions futures relatives au Plan de Relance :

Proposition d'attente des échanges qui auront lieu lors du prochain Grenelle du Tennis de Table. Mais un accord du Bureau de Ligue se fait autour d'un principe de participation à un éventuel effort fédéral (remise ou ristourne sur la quote-part régional licence par exemple) selon les montants apportés par le Fonds de Solidarité DGFIP.

#### **POINT 4 - INFOS DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (Vincent BLANCHARD)**

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, évoque l'audit actuel sur nos procédures financières par la société Lucca, dans le cadre de la mise en place effective du système de dématérialisation des notes de frais à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Il indique ensuite qu'une demande d'aide a été déposée auprès de l'ESS, et que la demande de prolongation de l'activité partielle jusqu'à la fin du mois de juin pour les membres des services régionaux est en cours de traitement.

Le Directeur Général fait ensuite part des bonnes avancées du travail d'Emilie JAFFEUX, stagiaire à la LGETT. Les retours de son questionnaire d'évaluation de la communication interne de la Ligue sont d'ores et déjà satisfaisants en nombre.

Un ou une jeune volontaire en Service Civique pourrait également être prochainement accueilli au sein des services régionaux.

Enfin, Vincent BLANCHARD précise que les Comités Départementaux ont reçu une information de sa part concernant l'apparente possibilité ouverte à tous de faire une demande au Fonds de Solidarité de l'Etat.

## POINT 5 - DIVERS

La Présidente de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE, soulève la possibilité de réfléchir d'ores et déjà au calendrier de la saison prochaine. Le feu vert est donné à la Commission Sportive Régionale pour avancer sur ce sujet et faire une proposition au prochain Conseil de Ligue.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président remercie les participants pour leur présence et clôt la réunion.

La séance est levée à 21h45.

Le Président  
Christophe PORTE



La Secrétaire Générale  
Francine GUTH

